

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 042 / 2022

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : POL2222

OBJET : AUTORISATION DE LANCER ET SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN OEUVRE ET DE MAINTENANCE D'UN DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT la nécessité de lancer une consultation pour des travaux d'installation et de maintenance d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune de Pont de Claix

DECIDE

ARTICLE 1 : de lancer la publicité pour la mise en concurrence et signer le marché afférent. La date prévisionnelle de démarrage du marché de travaux est fixée au 1er octobre 2022.

Le marché est prévu pour une durée de 3 ans ½ maximum, soit jusqu'au 31 janvier 2025, pour la réalisation des travaux, comprenant une tranche ferme et 2 tranches optionnelles. Le montant prévisionnel du marché de travaux est de 775 000 € HT.

Outre la réalisation des travaux, le marché comporte :

- un volet à bons de commande, permettant d'ajuster, si nécessaire, les équipements existants, actionnable jusqu'au 31 décembre 2028, pour un montant maximum de 300 000 € HT.
- des prestations de maintenance des équipements pendant 8 ans à compter de la date de réception des matériels.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 07 juillet 2022
- publication le 07 juillet 2022
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 23/06/2022

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEC_2022_042
Date de la décision :	2022-06-23 00:00:00+02
Objet :	Autorisation de lancer et signer le marché de travaux de mise en œuvre et de maintenance d'un dispositif de vidéoprotection
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique :	038-213803174-20220623-DEC_2022_042-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220623-DEC_2022_042-DE-1-1_0.xml	text/xml	994
Nom original :		
DEC_2022_042marché.pdf	application/pdf	105560
Nom métier :		
99_DE-038-213803174-20220623-DEC_2022_042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	105560

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 juillet 2022 à 11h40min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juillet 2022 à 11h40min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 juillet 2022 à 11h40min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 juillet 2022 à 11h41min12s	Reçu par le MI le 2022-07-07